

# Conseil municipal 26 mars 2025

## **7. Compte de gestion de l'exercice 2024**

**La présente délibération a pour objet de clôturer les comptes de l'exercice 2024 du budget Ville, par l'adoption du compte de gestion correspondant établi par le Service de Gestion Comptable de Mulhouse.**

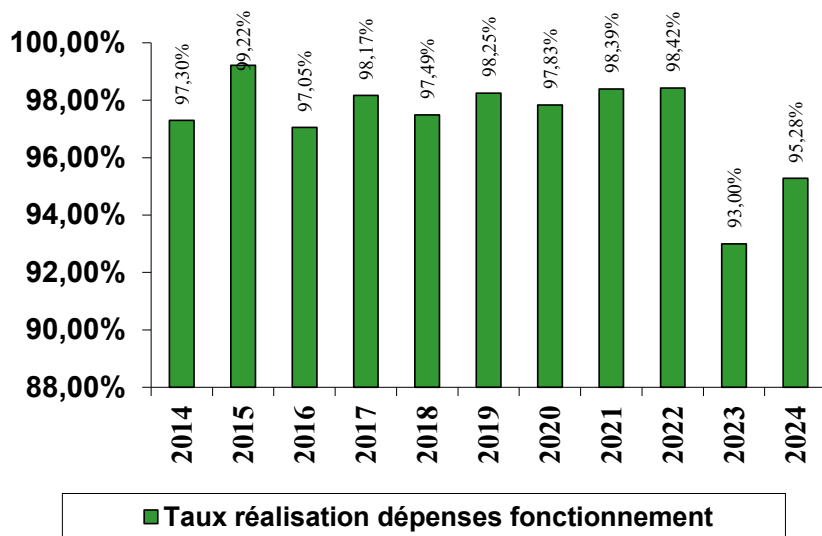
## **8. Compte administratif de l'exercice 2024**

**La présente délibération a pour objet de clôturer les comptes de l'exercice 2024 du budget Ville, par l'adoption du compte administratif correspondant.**

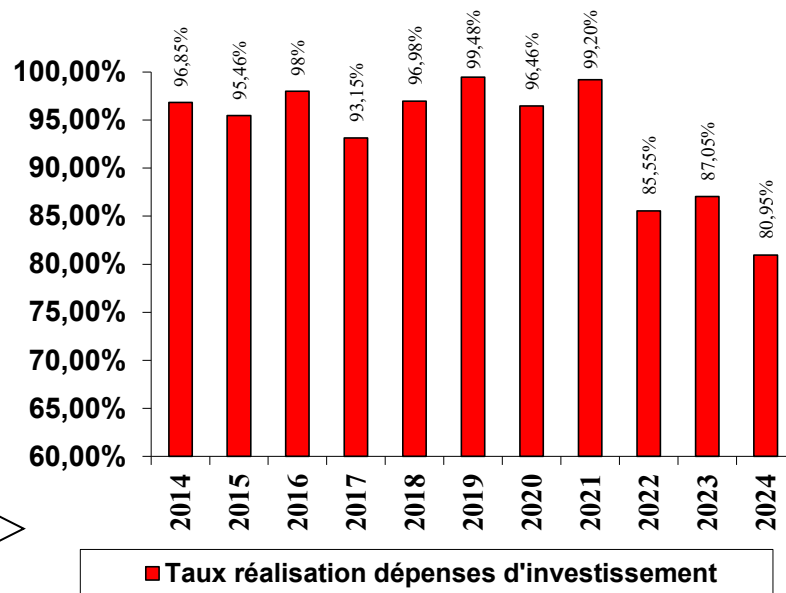
# Réalisation du budget Ville 2024 - Dépenses

Volume global du budget 2024 : **17 077 078 €**

- Dont dépenses réelles de fonctionnement : 11 390 511,65 €
- Dont dépenses réelles d'investissement : 3 984 592,71 €



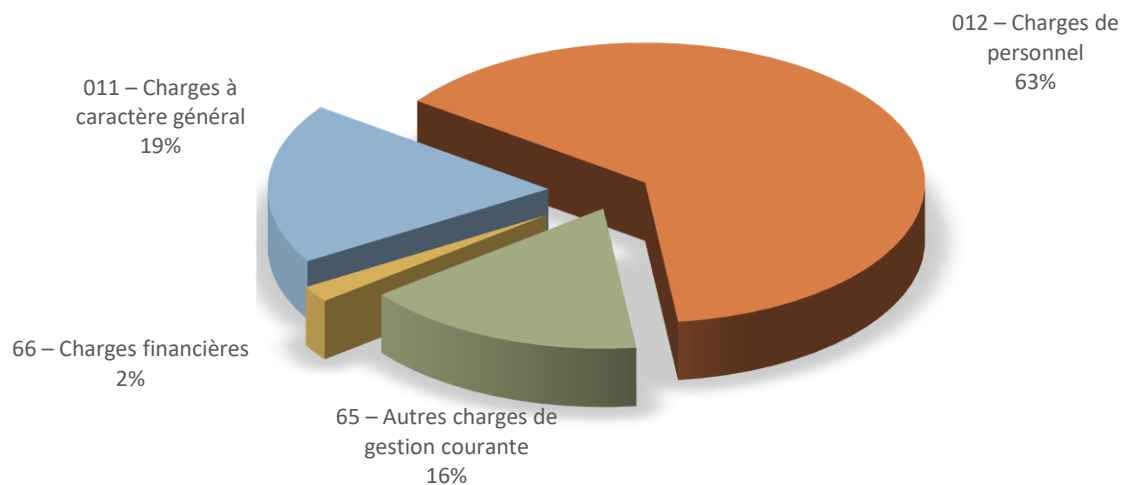
Budget de fonctionnement



Budget d'investissement  
(y compris les restes à réaliser)

# Dépenses de fonctionnement 2024

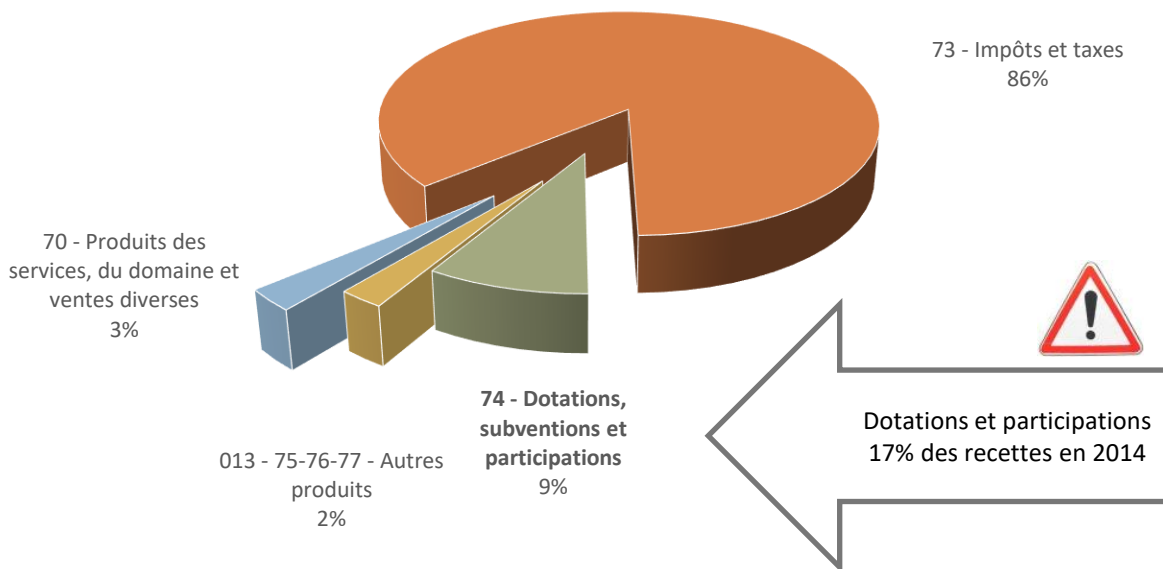
Chapitre	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation
011 – Charges à caractère général	2 427 567,00	2 102 911,39	86,63%
012 – Charges de personnel	7 257 500,00	7 171 403,97	98,81%
65 – Autres charges de gestion courante	1 882 183,00	1 857 253,75	98,68%
66 – Charges financières	300 000,00	215 344,23	71,78%



# Recettes de fonctionnement 2024

Recettes réelles de fonctionnement réalisées : **13 745 212 €uros, dont :**

Chapitre	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	393 000,00	385 908,95	98,20%
73 - Impôts et taxes	11 861 674,00	11 957 260,80	100,81%
74 - Dotations, subventions et participations	1 272 101,00	1 232 728,09	96,90%
013 - 75-76-77 - Autres produits	218 437,00	341 369,12	156,28%



# Dépenses d'investissement 2024

- Le montant total des dépenses d'équipement s'élève à 2,436 M€ et comprend :
  - La réalisation des reports de l'exercice 2023 d'un montant de 629 k€, correspondant notamment à des opérations en voie d'achèvement (notamment chauffage et relamping dans divers bâtiments, achat matériel informatique et travaux fibre, travaux de voirie)
  - Un programme d'environ 1,807 M€, avec entre autres :
    - Travaux de voirie (notamment rue de Richwiller)
    - Cour d'école Bulle nature
    - Travaux dans les bâtiments, (notamment poursuite du programme de télégestion des chaufferies, mise aux normes ERP, insonorisation salles de classe...)
    - Tranche 2024 vidéosurveillance
    - Remplacement de véhicules
    - Poursuite du programme d'amélioration de l'informatisation des services municipaux
- A ces dépenses s'ajoutent 556 k€ d'opérations engagées mais non achevées au 31/12/2024 et inscrites en restes à réaliser sur l'exercice 2025. Les principales opérations sont :
  - Travaux dans des bâtiments (notamment ventilation salle poly, étanchéité maison du foot et du vélo, système de régulation de chauffage ...)
  - Solde cour d'école Bulle nature
  - Travaux de voirie (accès Clos Dali, solde réfection rue de Richwiller, aménagement parking Noyer, aménagement parvis Tival ...)



# Recettes d'investissement 2024

Ville de  
**Kingersheim**

Epargne brut 2024 :

2 526 755,32 € (*prévu BP 2024 : 1 790 962,00 €*)

Résultat de fonctionnement reporté 2024 :

1 789 786,96 €

Subventions d'investissement reçues en 2024 :

440 595,21 €

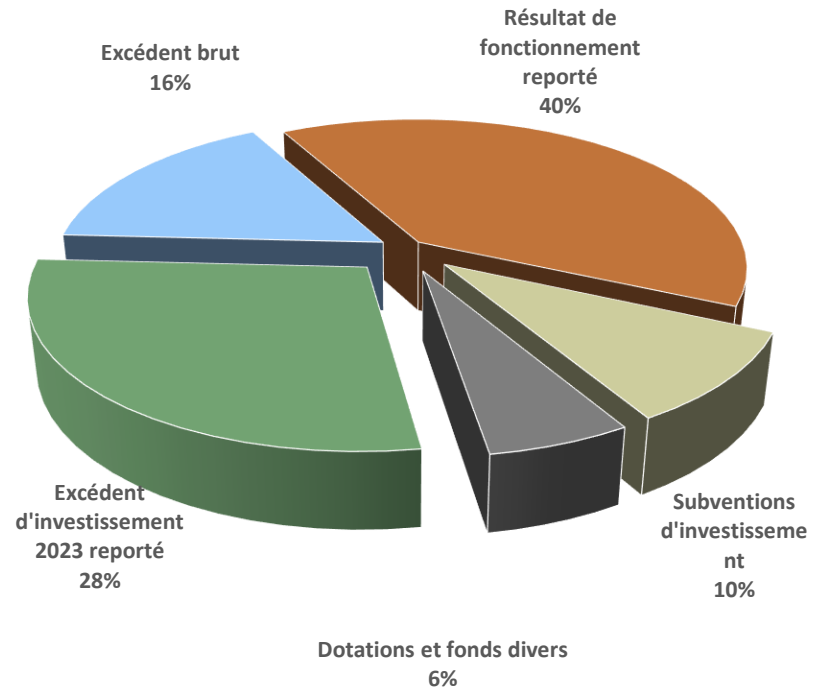
Dotations et fonds divers :

266 192,35 €

Excédent d'investissement de l'exercice 2023 :

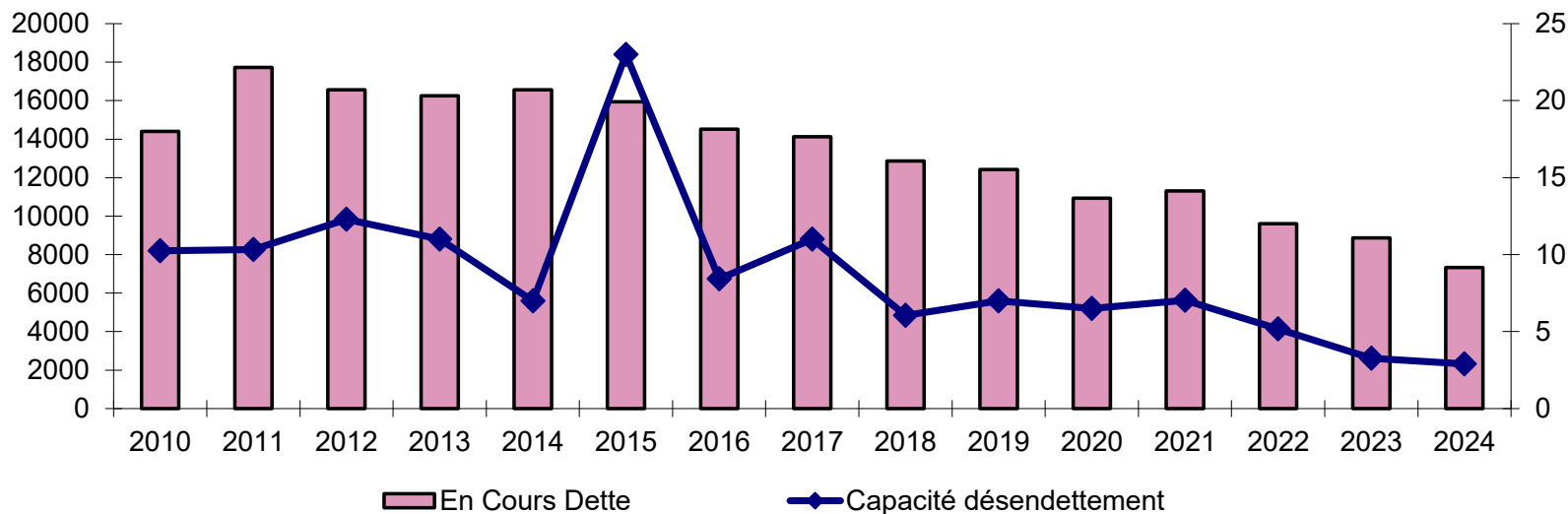
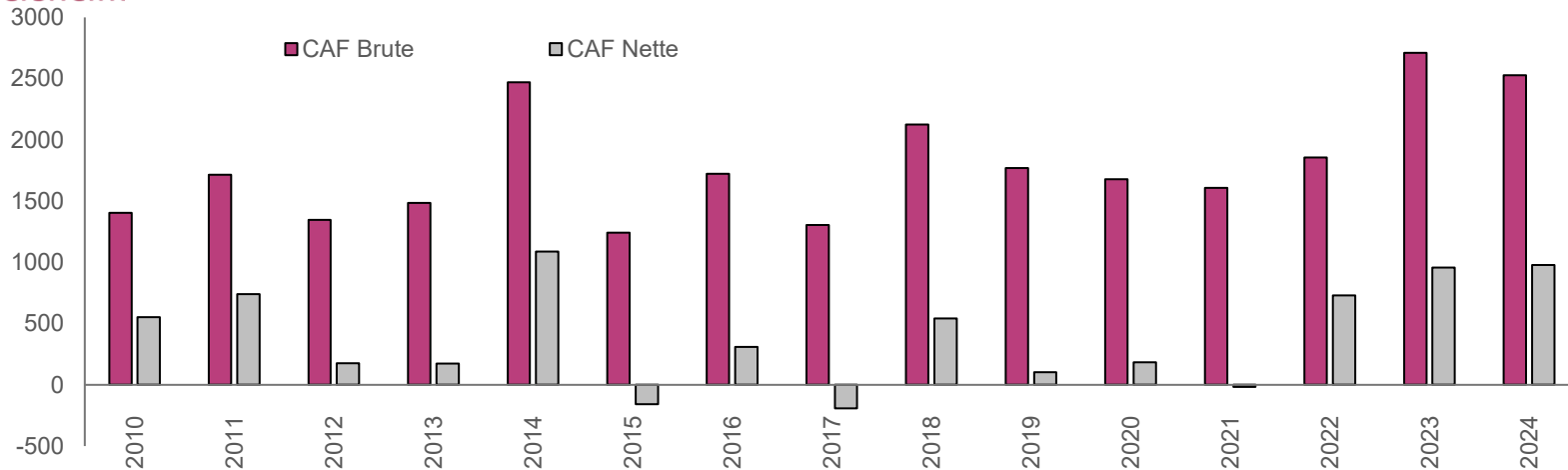
1 277 690,34 €

Pas d'emprunt souscrit en 2024





# Equilibre capacité d'autofinancement & dette



## **9. Affectation des résultats de l'exercice 2024**

**La présente délibération a pour objet d'affecter le résultat du budget Ville de l'exercice 2024.**

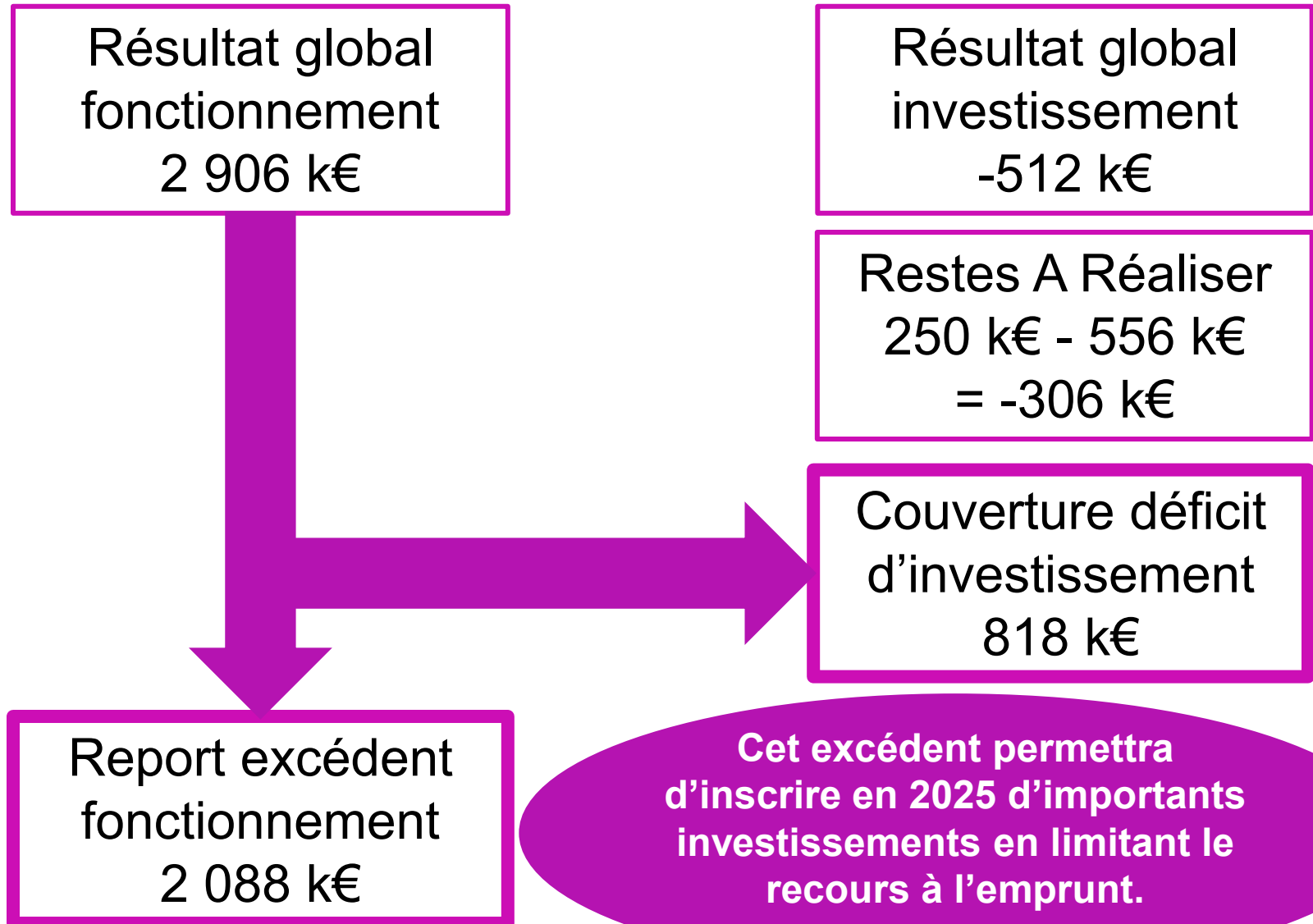
## Détermination du résultat de fonctionnement

$$\begin{array}{r} \text{Recettes} \\ 14\ 063\ \text{k€} \end{array} - \begin{array}{r} \text{Dépenses} \\ 12\ 947\ \text{k€} \end{array} = \begin{array}{r} \text{Résultat N} \\ 1\ 116\ \text{k€} \end{array} + \begin{array}{r} \text{Résultat} \\ \text{reporté N-1} \\ 1\ 790\ \text{k€} \end{array}$$
$$= \begin{array}{r} \text{Résultat} \\ \text{global N} \\ 2\ 906\ \text{k€} \end{array}$$

## Détermination du résultat d'investissement

$$\begin{array}{r} \text{Recettes} \\ 2\ 341\ \text{k€} \end{array} - \begin{array}{r} \text{Dépenses} \\ 4\ 130\ \text{k€} \end{array} = \begin{array}{r} \text{Résultat N} \\ -1\ 789\ \text{k€} \end{array} + \begin{array}{r} \text{Résultat} \\ \text{reporté N-1} \\ 1\ 278\ \text{k€} \end{array}$$
$$= \begin{array}{r} \text{Résultat} \\ \text{global N} \\ -512\ \text{k€} \end{array}$$

## Affectation du résultat



## **10. Amortissement des immobilisations à compter du 1er janvier 2025**

**La présente délibération a pour objet de modifier les règles d'amortissement des biens immobiliers à compter du 1er janvier 2025.**

## **11. Taux de fiscalité 2025**

**Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2025.**

## **12. Budget Ville de l'exercice 2025**

**Le budget primitif de l'exercice doit être voté au plus tard le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique.**

**Pour l'exercice 2025, le budget primitif Ville présente une section de fonctionnement d'un montant 16 009 505,59 € et une section d'investissement de 6 658 246,27 €.**

# Contexte de préparation du BP 2025

Depuis 2012, de nombreuses contraintes pèsent sur nos budgets :

- Baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, avec un plan triennal de contribution à la réduction des déficits publics annoncé après les élections municipales de 2014,
- Des aides aux projets et actions diminuées, voire supprimées, par l'Etat (*politique de la Ville, ...*) et nos partenaires eux-mêmes impactés par les baisses de dotations (*Département, Région, m2a, ...*)
- Forte inflation, impactant notamment le prix des énergies, jusqu'en 2024

La Ville de Kingersheim avait axé les économies nécessaires en priorité « en interne » ...

- Réductions budgétaires sur les charges sans remise en cause des services publics:
  - Ex: budgets de soutien aux associations (subventions) et aux écoles (€/élève) maintenus, hors exception en 2023
- Maîtrise de la masse salariale en volume d'effectifs (*GPEC*).

... en limitant la pression fiscale

- Pas d'augmentation des taux des impôts locaux depuis 2012 à Kingersheim, sauf en 2018 et 2022
- Suppression en 2016 de l'abattement général à la base non compensé par l'Etat (*mesure déjà effective depuis plusieurs années dans de nombreuses communes*), sans faire évoluer le Taxe Foncière.

# Contexte de préparation du BP 2025

---

Comme chaque année, le respect de la réglementation impose la construction d'un budget primitif à l'équilibre.

---

Après les exercices 2022 et surtout 2023, marqués par de fortes incertitudes, au regard de l'inflation constatée, l'exercice 2024 a été plus serein. Toutefois, la prudence reste de mise pour 2025, notamment au regard de la situation internationale.

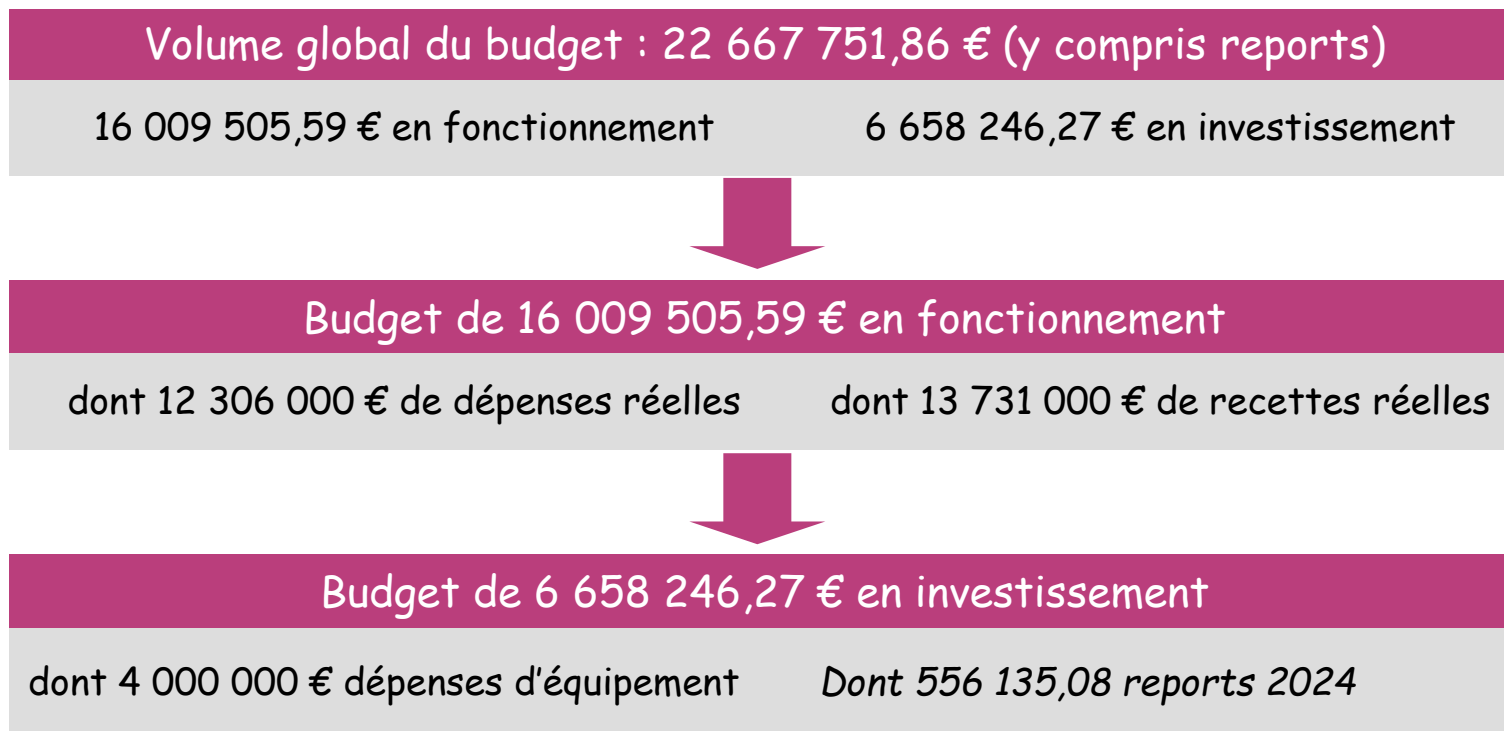
---

Par ailleurs, au vu des annonces d'annulations de crédits par l'Etat, des incertitudes demeurent sur le niveau des dotations et accompagnements aux actions et projets, notamment en matière d'écologie et de mobilité durable. En revanche, la Ville de Kingersheim ne devrait pas être mise à contribution dans le cadre du plan de redressement des comptes de l'Etat.

---

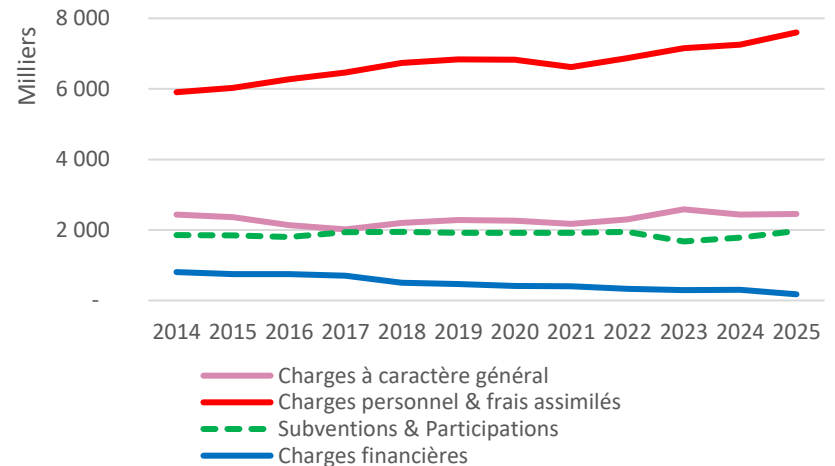
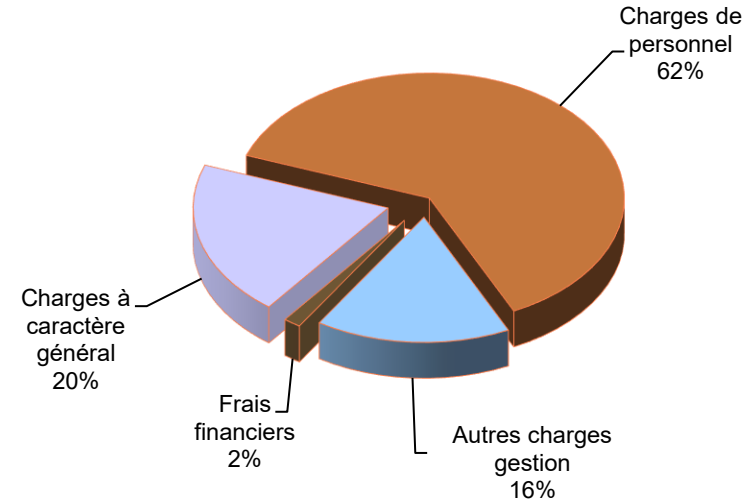
Comme les années précédentes, hors 2023, il n'y aura pas de budget supplémentaire. Toutes les modifications se feront par décisions modificatives.

# L'essentiel du Budget Ville 2025



# Dépenses réelles de fonctionnement

- **12 306 000 € de dépenses réelles**
  - soit +2,9 % par rapport au budget global 2024
- Par chapitre :
- **[011] Charges à caractère général :**  
**2 450 000 €**
  - +0,85% par rapport au budget global 2024
- **[012] Charges de personnel :**  
**7 600 000 €**
  - +4,72 % par rapport au budget global 2024
- **[65] Autres charges de gestion courante :**  
**1 970 000 €**
  - +4,76% par rapport au budget global 2024
- **[66] Frais financiers : 175 000 €**
  - -41,67% par rapport au budget global 2024





# Zoom sur les évolutions des principales dépenses de fonctionnement



**Chapitre 011** (*charges à caractère général*)  
**2,450 M€**

Hausse de 0,84% par rapport au budget primitif 2024, soit +20 500 €



**Chapitre 012** (*charges de personnel*)  
**7,6 M€**  
↳ dont 4,768 M€ de rémunération brute

+4,72% par rapport au budget global 2024  
Cette forte hausse est due à l'augmentation des cotisations CNRACL, à des départs à la retraite en fin d'année, à des recrutements et au GVT.



**Chapitre 65** (*autres charges de gestion courante*)  
**1,970 M€**

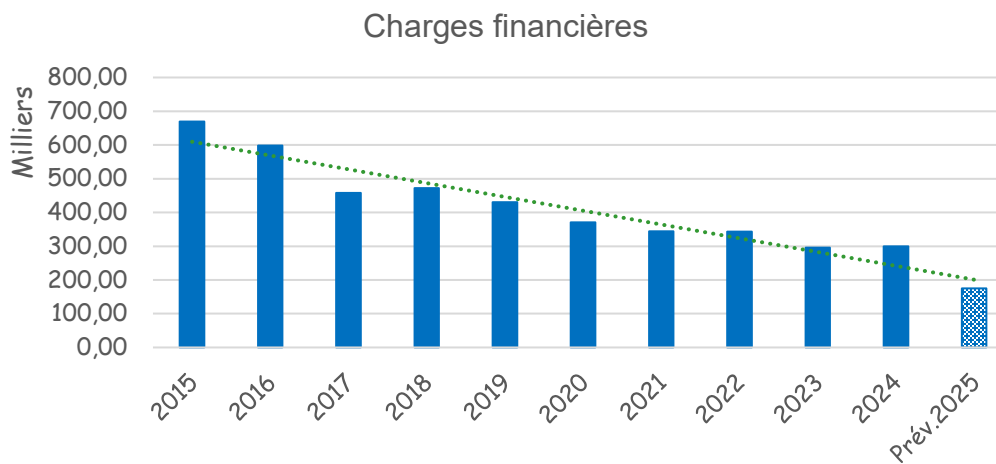
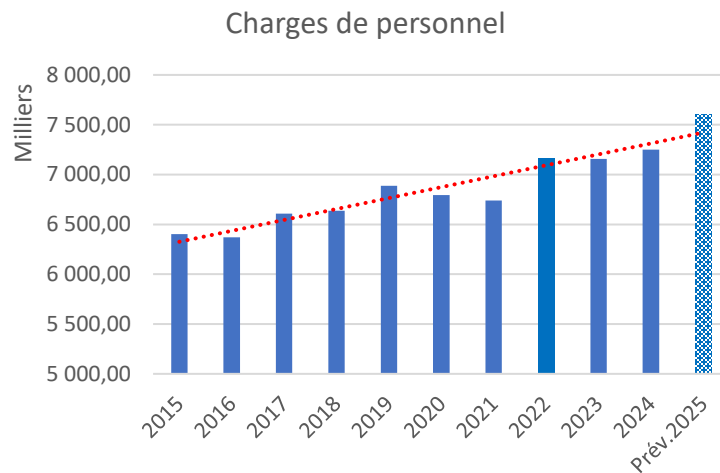
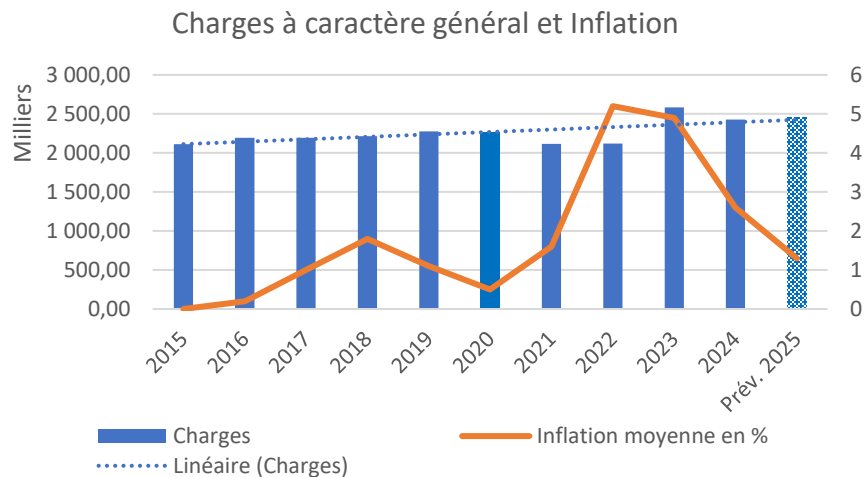
+4,76% par rapport au budget global 2024. les principales hausses sont dues à la nouvelle convention avec le CREA (avec refacturation) ainsi qu'à divers abonnements informatiques (dématérialisation)



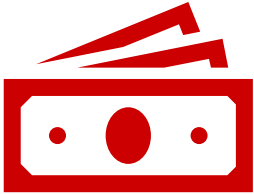
**Chapitre 66** (*charges financières*)  
**175 k€**

-41,7%, en raison du vieillissement de la dette et de l'absence de nouvel emprunt sur les 2 années précédentes

# Zoom sur les évolutions des principales dépenses de fonctionnement



# Zoom sur les évolutions des principales recettes de fonctionnement



## Chapitre 73 (impôts et taxes)

=>**Fiscalité locale** (dorénavant essentiellement la *taxe foncière sur les propriétés bâties*) : taux identique à 2024 mais bases en augmentation de 1,7% (*loi de finances 2025*) en fonction de l'indice des prix à la consommation harmonisé constaté en 2024,  
=>**Fiscalité reversée**, soit principalement l'attribution de compensation m2A

=>**Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité** dont le montant est relativement stable

=>**Taxe Locale sur la Publicité Extérieure** : montant en légère augmentation, ajusté aux réalisations 2024

=>**Taxe additionnelle aux droits de mutation** : montant dépendant du dynamisme du marché immobilier => prévisions prudentes : 300 k€



## Chapitre 74 (dotations, subventions et participations)

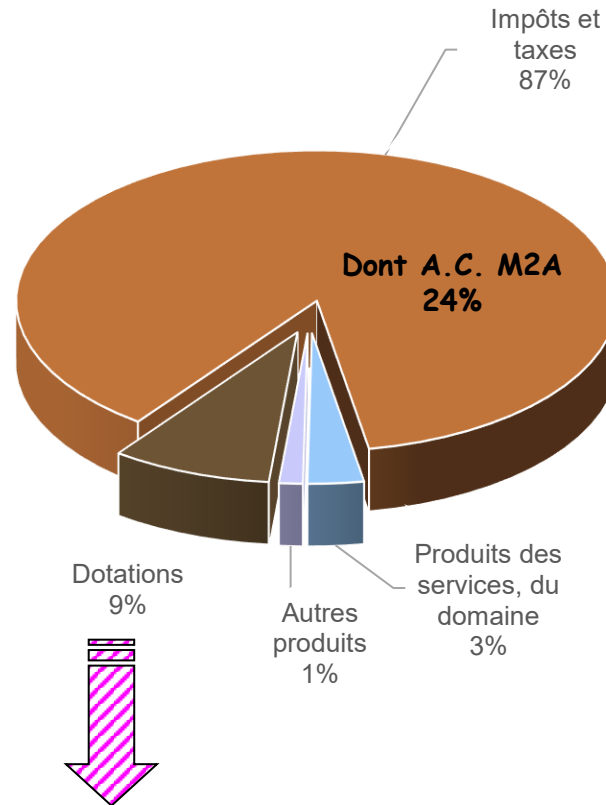
=>**Baisse continue de la DGF** (dotation forfaitaire) depuis 2011 et fortement depuis 2013 (*plus de 1 M€ de baisse représentant plus de 6 M€ en cumul qui ne sont plus mobilisables par la ville*) => -5% par rapport au réalisé 2024

=>**maintien de la DSU** au même niveau que celle effectivement perçue en 2024

=>**Diverses compensations d'exonération de taxes** : en attente des notifications par l'Etat

=>**Autres participations** : comprend principalement le versement de la CAF

# Répartition des recettes de fonctionnement 2025



**Les dotations** représentaient en 2015 15%  
des recettes de fonctionnement.

# Programme d'investissement 2025

- Les **dépenses d'équipement 2025**, d'un montant de **4 M€**, comprennent les projets suivants (*liste non exhaustive*) :
  - **Voirie-éclairage public** : 1,01 M€, dont notamment :
    - Aménagement piste cyclable tour du Kaligone et amélioration de points noirs « vélos »
    - Reprise d'enrobés rue du Bigarreau/rue du Burlat
    - Éclairage public : mise en place de parafoudre
  - **Bâtiments** : 754 k€, dont notamment :
    - Poursuite du programme de télégestion des chaufferies
    - Démarrage du chantier de rénovation et d'extension de la Maison de l'Engagement
    - Rénovation de la salle Gounod
    - Ascenseur VDE avec couverture du préau
    - Extension de la Maison de la Citoyenneté
    - Diverses études
  - **Technique** : 613 k€, avec notamment le remplacement de plusieurs véhicules
  - **Informatique** : 175 k€, avec notamment la mise en place d'un espace de stockage supplémentaire, l'achat de matériel informatique scolaire, le remplacement d'ordinateurs et de logiciels
  - ...

## Programme d'investissement 2025 (suite)

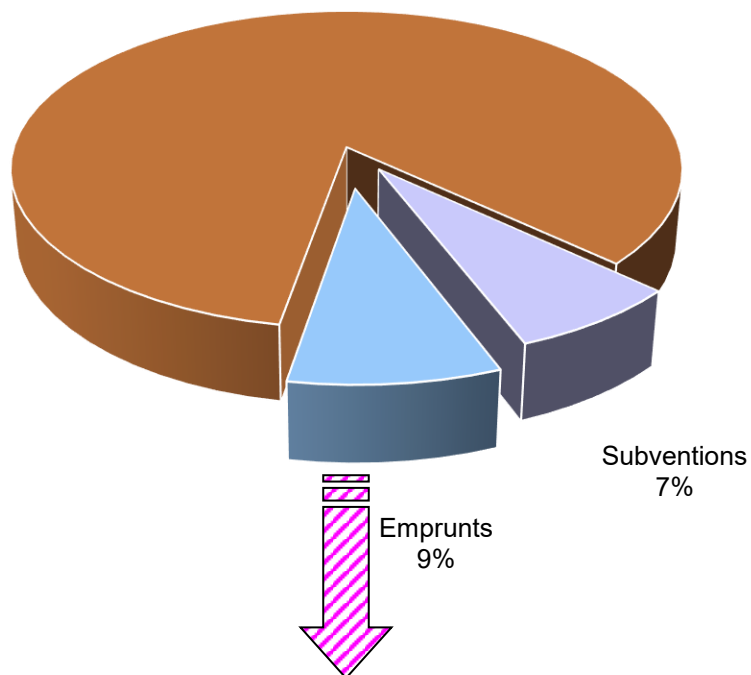
- Des **reports d'investissement de 2024 sur 2025** d'un montant de 556 k€ correspondant à des opérations en voie d'achèvement, notamment :
  - Travaux sur chauffage dans divers bâtiments (notamment système de régulation) : 56 k€
  - Autres travaux dans divers bâtiments : 97 k€
  - Cuve de récupération des eaux pluviales au CTM : 16 k€
  - Solde cour d'école bulle nature : 16 k€
  - Réfection rue de Richwiller : 28 k€
  - Aménagement du parking Noyer : 22 k€
  - Aménagement parvis Tival : 81 k€
  - Autres travaux de voirie (notamment accès Clos Dali, déplacement d'ouvrages Enedis ...) : 109 k€
  - Poteaux d'incendie : 14 k€
  - ...
- Le **remboursement du capital des emprunts** représente 1 400 000 € (-11% *par rapport à 2024*).

# Financement des investissements 2025

- Emprunt d'équilibre d'un montant de 536 839,41 €, dont la réalisation devrait pouvoir être retardée, voire annulée, en fonction de l'avancement des projets d'investissement
- Important travail de recherche de subventions auprès, notamment, de la préfecture, de la Région, de la CEA et de m2A
- Optimisation potentielle des recettes par la vente de fonciers en fonction de l'évolution du marché immobilier, avec la priorisation des opérations qui abondent la réalisation de logements locatifs / sociaux dans la commune (*loi SRU*),
- Affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2024, soit 817 901,27 €, permettant de couvrir les reports d'investissement ainsi que le déficit d'investissement 2024 (511 766,19 €)
- Autofinancement prévisionnel de 3 513 160,59 €, calculé comme suit :
  - Recettes réelles de fonctionnement (13 731 000 €)
  - Dépenses réelles de fonctionnement (12 306 000 €)
  - + Excédent de fonctionnement compte 002 (2 088 160,59 €)Pour mémoire, l'autofinancement était de 1,343 M€ en 2022, 1,331 M€ en 2023 et 3,557 en 2024.

# Financement des investissements 2025

Ressources propres & Autofinancement  
84%



**Après les années 2023 et 2024 sans nouvel emprunt, nécessité d'inscrire un emprunt d'équilibre au vu des projets d'investissement (l'emprunt d'équilibre représentait habituellement 30 à 40% des recettes d'investissement)**

## Ce qu'il faut retenir

- Un contexte qui reste difficile et imprévisible, notamment au regard de la situation internationale et de la nécessité pour l'Etat de maîtriser ses dépenses
- Des charges contenues par un effort de maîtrise des dépenses continu
- Une masse salariale qui évolue en raison de décisions nationales, d'éléments conjoncturels et d'un besoin de renforcement des services
- Des recettes quasiment stables, mais dépendantes en partie du contexte économique
- **Stabilité des taux d'imposition**
- Une épargne brute à un niveau correct nous permettant de nous projeter dans des investissements nécessaires
  
- Les investissements ont été priorisés en fonction des subventions pouvant être obtenues auprès des partenaires habituels des communes.
- Les investissements réalisés répondent à des **objectifs** majeurs :
  - S'engager résolument dans une politique de **développement durable**
  - Transmettre un **patrimoine de qualité** aux générations futures
  - Améliorer les conditions de la **pratique associative**
  - Contribuer à **l'épanouissement des enfants**
  - Favoriser le **mieux vivre ensemble**
  - Embellir le **cadre de vie**